

Bruxelles, le 30 octobre 2025  
(OR. en)

14525/25

SOC 701  
EMPL 462

**NOTE POINT "I/A"**

---

Origine: Secrétariat général du Conseil

Destinataire: Comité des représentants permanents (1<sup>re</sup> partie)/Conseil

---

Objet: Comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs  
Nomination de Mme Ida Helmi HOUSE, membre suppléante pour  
le Danemark, en remplacement de Mme Birgitte NYMARK, démissionnaire

---

1. Le secrétariat général du Conseil a été informé de la démission de M<sup>me</sup> Birgitte NYMARK, membre suppléante du comité mentionné en objet dans la catégorie des représentants des organisations syndicales d'employeurs (pour le Danemark).
2. En vertu des articles 23 et 24 du règlement (UE) n° 492/2011 du Parlement européen et du Conseil du 5 avril 2011 relatif à la libre circulation des travailleurs à l'intérieur de l'Union<sup>1</sup>, les membres titulaires et les membres suppléants sont nommés par le Conseil.

---

<sup>1</sup> JO L 141 du 27.05.2011, p. 1.

3. Conformément à la procédure habituelle, le Danemark a désigné M<sup>me</sup> Ida Helmi HOUSE pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'au 24 septembre 2026.
4. Dès lors, le Comité des représentants permanents est invité à recommander au Conseil:
  - a) d'adopter, en point "A" de son ordre du jour, la décision du Conseil portant remplacement d'un membre suppléant du comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs, dont le texte figure dans le document ST 14527/25; et
  - b) de décider de faire publier la décision, pour information, au *Journal officiel de l'Union européenne*.

---